



Bièvre



Les époux Balfroid - Bricmont, les époux Collard - Balfroid, pour leurs nocés d'or, les époux Evrard - Léonard, pour leurs nocés de diamant, furent mis à l'honneur ce 23 octobre 2011 par le Collège communal.

Sommaire

Mot du Bourgmestre	3
Décisions du Conseil Communal	3
Permanences du collège.....	5
Avis à la population	6
Etat civil du 1er juillet 2011 au 1er octobre 2011	6
Noces d'Or	6
Nouvelles du C.P.A.S.	9
Intercommunale Résidence Saint-Hubert.....	9
Service Accueil Temps Libre (A.T.L.).....	10
Bibliothèque Communale.....	10
Centre Culturel de Bièvre	11-14
Sports	15
Un peu d'histoire, en français et en wallon	15
Dates des battues de chasse	17
Calendrier de collecte des immondices	17
Environnement	18
Distribution d'eau : information pratique	19
Assurance volontariat gratuite pour les petites associations ..	19
Covoiturage	19
Action Damien : Communiqué	20
Enseignement	20
Agenda	22

distribution postale

TRIMESTRIEL
novembre 2011

N° 57

www.bievre.be

MARTIN Menuisiers s.a. - spécialiste en menuiseries ext. bois



Rue des Witays, 3
5555 BIEVRE
Tél. : 061/51 13 87
Fax : 061/51 20 70
Mail: info@martin-menuisiers.be
www.martin-menuisiers.be



ProSystema
FABRICANT MENUISERIES PVC

Rue R. Noël, 48
5170 BOIS-DE-VILLERS
Tél. : 081/74 23 57
Fax : 081/74 23 76
Mail: prosystema@skynet.be

PRO-SYSTEMA s.p.r.l. - fabricant de chassis PVC

La nouvelle KIA Rio



Rio 1.1 CRDI ISG Ecodynamics 70 ch
3.2 L/100 km 85g CO²/km
15.490,00 €

Elle profite de :
prime ECO de 15% 2.323,50 €

Votre budget à partir de : **13.166,50 €**



Ets LUCY s.a.

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

Rue de Bouillon 100 - 5555 Bièvre - 061 / 51 10 32

Ouvert de lundi au vendredi de 10.00 à 18.00 et le samedi de 10.00 à 12.00



BUREAU DONY SPRL

* Vente * Location de vacances * Evaluation * Expertise *
* Etai des lieux * Lotissement * Bornage * Nivellement *
* Implantation * Etude de voirie et d'égoûtage *

Rue de la Retraite, 2 - 5555 BIEVRE www.gjb.be
0476/99.53.70 (Michaël) 0477/57.31.16 (Marcel)
michael@bureau-dony.net marcel@bureau-dony.net

ROCHEHAUT-SUR-SEMOIS
"Le Liry"

540 entièrement équipé pour 6 personnes

2 chambres, 2 salles de bain, jacuzzi, jardin orienté sud, cuisine équipée...

Pour des vacances en famille dans un environnement reposant en pleine nature.

Chemin des Falloises, 54A - 6830 ROCHEHAUT

Info et réservation : 0476/99.53.70 - michael@bureau-dony.net

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Biévrois,

Enfin !! Il semblerait en effet qu'après plus de 500 jours de négociations, nos représentants fédéraux se soient entendus pour mettre sur pied un véritable gouvernement. Ce gouvernement de plein exercice pourra prendre les décisions bloquées actuellement par la période dite « des affaires courantes », mais mettra surtout un terme à cette interminable période d'instabilité tant préjudiciable à l'image et à la réputation de notre pays.

Toutefois, ce gouvernement devra, pendant les 3 années à venir, concrétiser au moins 2 ambitieuses réformes :

- la réforme institutionnelle la plus importante – en termes de transfert vers les entités fédérées – jamais réalisée, ce qui devrait, espérons-le, calmer les ardeurs nationalistes de certains ;
- les réformes socio-économiques qui sont demandées aux citoyens pour faire face aux différentes crises (financière, économique, sociale et environnementale) qui s'abattent sur nous inlassablement.

Il est à noter qu'au niveau communal, ces crises se traduisent très concrètement par :

- des pertes sèches au niveau du holding communal suite à la crise chez Dexia (\pm 10.000 € de perte par an),
- des pertes de rentrées financières au niveau de la vente de bois (les volumes proposés sont nettement inférieurs à ceux des années passées),
- des difficultés sociales grandissantes pour nombre de nos concitoyens confrontés à la perte de revenus et à la hausse du coût de la vie, ce qui met un peu plus de pression sur les finances du CPAS,
- une réforme des pensions de l'ONSS-APL qui va grandement coûter aux finances communales,

bref ... au niveau de notre commune, nous sommes également touchés de plein fouet par les événements mondiaux.

Cependant, malgré ces nouvelles peu réjouissantes, notons quelques motifs de satisfaction.

L'étude concernant l'implantation des zones d'égouttage est terminée et va grandement soulager les contraintes pour une grande partie de la population : la qualité de nos eaux est excellente et les mini-stations d'épuration ne seront plus obligatoires dans nos villages comme cela l'était jusqu'à présent. Dorénavant, nous pourrons donner une réponse individualisée à chaque personne qui en fera la demande.

Travaux à Oizy

Les travaux d'aménagement à Oizy se terminent et vont rendre particulièrement agréable tout un quartier de ce village et mettre en valeur l'un de nos plus beaux sites classés, l'église de Oizy.

Les travaux de mise à niveau d'eau à Petit-Fays et Six-Planes sont également terminés (ils étaient très attendus ...), les aménagements de voiries à Petit-Fays vont débuter début 2012.

Antenne GSM à Cornimont

Le permis pour l'installation d'une antenne GSM (Mobistar) va être octroyé à Cornimont, ce qui devrait permettre une meilleure couverture GSM dans le sud de notre commune.

J'espère que ces quelques bonnes nouvelles locales mettront un peu de baume au cœur de nos concitoyens frappés durement par les crises actuelles qui s'annoncent.

Je vous souhaite d'ores et déjà une bonne lecture.

Votre dévoué,
David CLARINVAL
Député-Bourgmestre

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

L'entièreté des procès-verbaux est disponible sur le site internet communal : www.bievre.be - rubrique "vie politique"

Séance du 11 juillet 2011

Absents : Michèle JACQUES-BERTHOLET, Luc VINCENT, Eric GAUSSIN et Jeaninne MARTIN-CATIAUX

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal :

FINANCES**Subvention 2011 à l'ASBL « Sports pour tous en Centre-Ardenne »**

Décide d'octroyer une subvention communale de 15.000 €

FABRIQUES D'ÉGLISE**Comptes 2010**

émet un avis favorable sur les comptes de l'exercice 2010.

Fabrique	Recettes	Dépenses	BONI	Intervention communale
Naomé	36.832,10 €	22.531,59 €	14.300,51 €	10.638,42 €
Monceau	18.352,72 €	12.858,61 €	5.494,11 €	9.876,98 €
Petit-Fays	22.275,08 €	14.151,78 €	8.123,30 €	13.992,64 €
Bièvre	77.764,83 €	44.950,25 €	32.814,58 €	39.024,81 €

ENSEIGNEMENT

Réouverture d'une implantation scolaire à Naomé

Décide de faire une demande officielle au Ministère de la Communauté Française pour la réouverture de l'implantation scolaire de Naomé.

PATRIMOINE

Reprise d'un terrain au zoning communal de Baillamont

Décide de récupérer la parcelle d'une contenance de 33 ares 74 ca vendue à la société Wallogistic étant donné qu'elle n'a pas procédé dans un délai de 2 ans aux investissements précisés dans l'acte notarié.

Aliénation de gré à gré de 2 parcelles au zoning de Baillamont

Décide de vendre de gré à gré à la société RECOVIN une partie de la parcelle communale située au zoning de Baillamont d'une contenance de 16 ares 87 centiares pour le montant de 1254,59 €.
Décide de vendre de gré à gré à la société POINT S une partie de la parcelle communale située au zoning de Baillamont d'une contenance de 16 ares 87 centiares pour le montant de 1254,59 €.

Aliénation de gré à gré d'une parcelle à Bièvre

Décide de vendre de gré à gré à Monsieur Michel GRANDJEAN de Bièvre la parcelle communale située rue de Bellefontaine d'une contenance de 25 ares 36 centiares pour le prix principal de 2.766,50 €.

Aliénation de gré à gré d'une parcelle à Bièvre

Décide de vendre de gré à gré à Monsieur Jean-Christophe GAUSSIN de Bièvre la parcelle communale située rue des Witays d'une contenance de 1 are 37 centiares pour le prix principal de 4.521,00 €.

MARCHES PUBLICS

Remplacement de la chaudière de l'église de Monceau

Décide de passer un marché estimé à 2.000 €TVAC pour la désignation d'un prestataire de service pour l'étude et la surveillance des travaux de remplacement de la chaudière de l'église de Monceau.

Remplacement de la chaudière de l'école de Naomé

Décide de passer un marché estimé à 2.000 €TVAC pour la désignation d'un prestataire de service pour l'étude et la surveillance des travaux de remplacement de la chaudière de l'école de Naomé.

Acquisition de mobilier pour l'école de Naomé

Prend acte de la décision en urgence du Collège communal d'acheter du mobilier scolaire pour le montant de 5.781,38 €TVAC.

Acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat communal

Décide de passer un marché estimé à 900 €TVAC ayant pour objet la fourniture de matériel informatique pour le secrétariat communal.

TRAVAUX

Travaux d'entretien de voiries en 2010

Approuve l'avenant s'élevant au montant de 24.790,90 € TVAC dans le cadre des travaux supplémentaires suivants rue des Prés Pirotte à Naomé :

- Remplacement d'une conduite d'eau sur 85 m + raccordements
- Pose de tarmac (environ 150 T)
- Surprofondeur des égouts.

Travaux d'entretien de maçonneries en 2010

Approuve l'avenant n° 1 s'élevant au montant de 18.867,40 €TVAC pour la prolongation du mur de berge du ruisseau « La Vanne » à Baillamont.

Travaux de rénovation de l'installation de chauffage du presbytère de Bièvre

Décide de passer un marché estimé à 23.498,20 €TVAC ayant pour

objet les travaux de rénovation de l'installation du chauffage central au presbytère de Bièvre.

Travaux de rénovation de l'installation de chauffage de l'église de Petit-Fays

Décide de passer un marché estimé à 26.620,00 €TVAC ayant pour objet le remplacement du chauffage à l'église de Petit-Fays.

Travaux de réfection des voiries à Petit-Fays

Décide de passer un marché estimé à 520.300 €TVAC ayant pour objet les travaux de réfection des chemins intérieurs à Petit-Fays dans le cadre du droit de tirage 2010-2011. Le montant du subsidé sollicité s'élève à 194.340 €TVAC.

Travaux de remplacement de la toiture de l'école de Graide-Station

Décide de passer un marché estimé à 74.709,04 €TVAC ayant pour objet les travaux de rénovation de la toiture de l'école de Graide-Station. Le montant du subsidé s'élèvera à 30.100 €TVAC.

Placement de points lumineux supplémentaires

Marque son accord sur les devis d'IDEG pour un montant de 3.607,01 €TVAC ayant pour objet le placement de points lumineux à Graide (rue de Porcheresse, 22A et Voye de Sclassin, 47) ; à Monceau (rue de la Rochette, 87/1) et à Petit-Fays (rue Monseigneur-Lefort, 46).

Séance du 5 septembre 2011

Absent : Marcel DONY

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal :

AFFAIRES GENERALES



Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation comme effectif d'un conseiller communal suppléant

DECIDE de déclarer installé dans ses fonctions de Conseiller communal effectif Monsieur Francis JAUMOTTE vu la décision en date du 1er juillet 2011 du Gouvernement wallon constatant la déchéance de Monsieur Eric GAUSSIN de ses mandats originaires de conseiller communal et de conseiller de CPAS ainsi que de l'ensemble de ses mandats dérivés.

Remplacement de M. Eric GAUSSIN pour ses mandats dérivés

Assemblée Générale de l'Intercommunale « ASBL Résidence St-Hubert ».	Luc VINCENT
Assemblée Générale de l'Intercommunale « IMAJE ».	Francis JAUMOTTE
Assemblée Générale de l'Agence Locale pour l'Emploi.	Francis JAUMOTTE
Commission Paritaire Locale.	Francis JAUMOTTE
Suppléant de la Commission Locale de Développement Rural.	Francis JAUMOTTE
Comité de négociation syndicale - Comité Supérieur de concertation	Luc VINCENT

CPAS ET AFFAIRES SOCIALES

Compte de l'exercice 2010 du Centre Public d'Action Sociale

Approuve les comptes du CPAS pour l'exercice 2010 se présentant comme suit :

- Le compte budgétaire présentant un boni de 99.963,93 € à l'ordinaire et étant en équilibre à l'extraordinaire ;
- Le compte de résultat présentant un boni d'exploitation de 69.943,40 €
- Le bilan s'équilibrant à 767.045,85 €.

Modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2011 du Centre Public d'Action Sociale

Approuve la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2011 du Centre Public d'Action sociale en équilibre au montant de 1.172.712,85 € à l'ordinaire et de 47.000,00 € à l'extraordinaire, sans augmentation de l'intervention communale.

Election de plein droit d'un membre du Conseil de l'Action Sociale

DECIDE que conformément à l'article 12, alinéa 2 de la loi organique des CPAS, est élu de plein droit Conseiller de l'Action Sociale, Monsieur Dominique MENAGE pour le groupe politique ESPOIR en remplacement de Monsieur Eric GAUSSIN, déchu.

MARCHES PUBLICS

Acquisition d'un tractopelle pour le service voirie

Décide de passer un marché par adjudication publique estimé à 95.000 € TVAC ayant pour objet l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse pour le service communal de la voirie.

Acquisition de mobilier pour la bibliothèque communale

Décide de passer un marché estimé à 2.454,61 € TVAC ayant pour objet l'acquisition de mobilier pour la section jeunesse de la bibliothèque communale.

Acquisition de matériel informatique pour l'école de Naomé

Décide de passer un marché estimé à 900 € TVAC ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique pour l'école de Naomé (ordinateur, écran et imprimante).

Acquisition d'un photocopieur pour l'école de Naomé

Décide de passer un marché estimé à 2.000 € TVAC ayant pour objet l'acquisition d'un photocopieur pour l'implantation scolaire de Naomé.

TRAVAUX

Travaux de restauration des vitraux des églises

Décide de passer un marché estimé à 107.245,93 € TVAC ayant pour objet la restauration des vitraux des églises de Bellefontaine, Bièvre, Graide et Petit-Fays.

Travaux d'aménagement d'une maison médicale à Bièvre

Décide de passer un marché estimé à 72.180,13 € TVAC ayant pour objet les travaux d'aménagement de la maison médicale à Bièvre – 1ère phase - pour la transformation du rez-de-chaussée et du 1er étage.

Travaux de réfection du chauffage de l'église de Monceau

Décide de passer un marché estimé à 22.687,50 € TVAC ayant pour objet les travaux de rénovation de toute l'installation du chauffage de l'église de Monceau.

Travaux d'aménagement des abords de l'église de Oizy - Travaux supplémentaires

Décide de marquer son accord sur l'avenant n°1 s'élevant à 27.810,00 € (hors TVA et hors frais ORES) pour la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre de l'aménagement des abords de l'église de Oizy (PT 2007-2009).

SERVICE INCENDIE

Réforme de la sécurité civile

Décide d'adhérer à une zone de secours unique pour la Province de Namur, à moins que les compensations financières pour la zone Sud prévues dans l'option « 3 zones » soient meilleures.

SPORTS

Travaux de rénovation de la piscine de Carlsbourg

Décide de marquer son accord pour que :

- la Commune de Paliseul soit maître d'ouvrage des travaux de rénovation à effectuer à la piscine ;
- à ce titre, elle sollicite en son nom les subsides et en sera la seule bénéficiaire ;
- pour ce faire, elle dispose d'un droit réel de longue durée sur les infrastructures à lui octroyer par l'Institut Saint-Joseph ;
- le solde non subsidié des travaux et honoraires soit pris en charge à part égales par les trois associés de l'ASBL « Sports pour tous en Centre-Ardenne » suivant des modalités à convenir dans une convention spécifique ;
- la Commune de Paliseul confie la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que la surveillance des travaux à l'intercommunale Idelux
- la Commune de Bièvre soit systématiquement consultée pour approuver les principales décisions ayant un impact sur les contours financiers du projet (approbation de l'avant-projet de travaux, approbation du dossier d'adjudication, approbation de l'attribution du marché de travaux et approbation du décompte final des travaux).

PERMANENCES DU COLLÈGE



Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Communal afin de leur faire-part d'un problème, d'une requête... ils se tiennent à votre disposition chaque samedi de 10 à 12 heures, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion.

	David CLARINVAL Bourgmestre	André COPINE 1er Echevin	Hugues ANDRE 2ème Echevin	Aline DIDIER 3ème Echevin	Thierry LEONET Président du CPAS
Novembre	-	-	-	26	-
Décembre	-	10	17	-	03
Janvier	21	28	-	07	14
Février	11	-	04	18	25

AVIS À LA POPULATION

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la Commune de Bièvre a acquis dernièrement un appareil de test du radon.

Cet appareil sera mis à disposition de toute personne ayant une habitation sur le territoire de la Commune de Bièvre et ce, aux conditions suivantes :

- Montant de la location : 10 euros.
- Caution : 10 euros.
- Durée de l'utilisation : 7 jours.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Monsieur Laurent HANNARD, Service Urbanisme
Tél.: 061/23.96.62 - mail : laurent.hannard@bievre.be


ETAT CIVIL

DU 1ER JUILLET 2011 AU 1ER OCTOBRE 2011


Naissances

 SPIGT Fanny, née le 11 juillet 2011, fille de Laurens et de BERTRUME Caroline ❖ DEHENEFFE Nathan, né le 18 juillet 2011, fils de Tanguy et de CHARLIER Nathalie ❖ VANGRIEKEN Antoine, né le 20 juillet 2011, fils de Claude et de HOSTE Véronique ❖ DEHON Florent, né le 27 juillet 2011, fils de Vincent et de DEBRULE Christelle ❖ GERARD Rose, née le 21 août 2011, fille de Ismaël et de LEPLANG Jennifer ❖ MARTIN Zélia, née le 29 août 2011, fille de MARTIN Jessica ❖ SCHOTTE Moriss, né le 17 septembre 2011, fils de Rudy et de GILLET Cindy ❖ JEUNIAUX Paige, née le 23 septembre 2011, fille de David et de NONNON Valérie ❖ VIELLE Margaux, née le 25 septembre 2011, fille de Christophe et de FOURNIER Sandrine.

Mariage

 ❖ DION Fabian de Gros-Fays et ANCION Audrey de Gros-Fays, mariés le 13 août 2011
❖ VAN LAER Stéphane de Graide et BAIJOT Aline de Graide, mariés le 20 août 2011
❖ WALRAVENS Sébastien de Monceau et COLLEAUX Melissa de Monceau, mariés le 01 octobre 2011.

Décès

 GILLET Marcel de Naomé, décédé à Libramont-Chevigny le 12 juillet 2011 † ISTACE Marie de Monceau, décédée à Bauraing (Pondrôme) le 09 juillet 2011 † RÖSER Alice d'Houdremont, décédée à Bièvre le 16 juillet 2011 † DIEZ Michel de Libramont, décédé à Bièvre le 20 juillet 2011 † GRIDLET Jean de Six-Planes, décédé à Bièvre le 11 août 2011 † MOSER Jacques de Graide, décédé à Namur le 17 août 2011 † SALHI Ali de Bièvre, y décédé le 08 septembre 2011 † COPINE Michel (Raymond) de Monceau, décédé à Sainte-Ode le 24 septembre 2011.

NOCES D'OR

Noces de Diamant de M. Evrard Joseph et Mme Léonard Alice

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 60 années d'union de M. Joseph Evrard (né à Graide, le 13 décembre 1924) et de Mme Alice Léonard (née à Noirefontaine, le 3 juillet 1929).

À la fin de la seconde guerre mondiale, le curé Mazy relance la troupe locale de théâtre de Graide et Joseph y joue curieusement un rôle féminin : on l'appelle Marie.

À l'entracte, en pointant un œil au travers des rideaux, son regard flashe sur une jolie spectatrice. Quelques mois plus tard, il rencontre celle-ci au mariage d'une cousine chez l'oncle Auguste et débute alors une longue histoire.

Inlassablement, durant 3 ans, Joseph parcourt le trajet Graide-Noirefontaine en vélo pour aller voir Alice sur qui il a jeté son dévolu.

Quel beau souvenir que ce réveillon de Noël passé chez sa dulcinée qu'il a beaucoup de mal à quitter alors qu'on l'attend impatientement à l'église de Graide.

Vers 23h, Joseph grimpe sur son vélo pour une laborieuse chevauchée sur les routes enneigées. Il chute d'ailleurs à plusieurs reprises et se retrouve avec une seule pédale. Aux prix d'efforts effrénés, Joseph arrive à Graide pour les 12 coups de minuit au grand soulagement des paroissiens qui attendent ... leur organiste.

Après un mariage pluvieux à Noirefontaine le 26 septembre 1951, ils vont découvrir durant 4 jours, Bruxelles et ses monuments.

Installés à Graide où ils tiennent tous deux une exploitation agricole, la famille s'agrandit avec l'arrivée de Michelle, Jean et Philippe. La génération Evrard se poursuit avec l'arrivée de 6 petits-enfants de sexe masculin : Jean-François, Maxime, Florent, Johan, Benjamin et Lionel. Enfin la lignée suivante n'est pas en reste avec Léane, Lucie, Maëlle et Thomas.

Nos jubilaires savent ce que travail et esprit de famille signifient, il faut dire qu'ils sont tous deux issus d'une famille de 6 enfants et leurs parents étaient cultivateurs. Ils sont tous deux artistes à leur façon, Alice ayant le goût du dessin, son papa la pousse à suivre des cours après ses études primaires.

Joseph est l'inamovible organiste de la paroisse de Graide depuis plus de 60 ans, il en est d'ailleurs le président de fabrique, poste qu'il occupe toujours avec efficacité et ceci depuis 1975.

Nos amis jouissent d'une retraite bien méritée dont ils profitent ensemble.

S'ils ont effectué de beaux voyages à l'étranger, ils se contentent maintenant d'une semaine à la côte belge auprès de leur fille. Leur passion commune reste le vélo tout-terrain même si la longueur de leurs balades diminue, au premier rayon de soleil, ils sillonnent les virées de Graide et si le temps ne le permet pas, Joseph enfourche son vélo d'appartement.

Autre passion commune : le jardinage auquel ils s'adonnent tous deux. Si Alice entretient toujours son ménage elle-même, c'est aussi un fin cordon bleu pour le plaisir gustatif de son mari.

Nos octogénaires ont une pêche d'enfer entretenue par une activité tant physique qu'intellectuelle et ils ont la chance d'être en très bonne santé.

Vous voudriez tous savoir le secret de l'éternelle jeunesse de ce couple débordant d'amourc'est Alice qui nous révèle sa potion magique :

« *Tous les soirs en soupant, nous buvons deux petits verres de vin, ... on ne peut plus s'en passer.* »

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 5 ans pour leurs noces de Brillant.



Récréalle
CENTRE RECREATIF

Cette année,
fêtez
la Saint-Sylvestre
autrement !



**Attractions
ouvertes :**
Patinoire outdoor
(de décembre à avril),
Gonflables indoor,
Bowling, Snookers

Profitez aussi de nos menu
St-Eloi, St-Barbe,...

Alle-sur-semois

**Menu
à 47€ ou 67€**
Réveillon de Nouvel An
Info : Tél. : 061 50 13 43
ou www.recrealle.be
(sur réservation uniquement !)

MOBALPA
CUISINES, BAINS & BANDEBAYS

Concept
Ardenne Electro
Cuisines



25
ANS

- Conception
- Etude personnalisée
- Visitez notre show-room

RUE DU FY, 20 - GEDINNE ☎ 061/58.89.06
MOBALPA : [HTTP://WWW.MOBALPA.FR](http://www.mobalpa.fr)
ARDENNE.ELECTRO@SKYNET.BE



**Cabriole
chaussures**

*Peur offrir... se g'offrir...
pour les fêtes, pensez aux
chèques cadeaux.*

17, Rue de Charleville - 5575 GEDINNE



Banque & Assurances
Jean-Michel CLARINVAL

5575 Gedinne 5550 Vresse-Sur-Semois
Tél. 061/58 80 84 Tél. 061/22 22 20

OCA : 63600 - MAJ : 20 2074

Un contrat de confiance

Regifo www.regifo.be Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

Pour renforcer les relations pour leur
collaborer à la poursuite de ce trimestre,
Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'ont pas pu être contactés. Si vous
souhaitez paraître dans le prochain numéro,
contactez-les au 071 74 01 37
Fax 071 74 45 78

Votre conseiller en communication,
Mr Michel Cogniaux - GSM 0498 30.93.63
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail: info@regifo.be

**Jean-luc
BAIJOT**
ENTREPRISE
GÉNÉRALE
DE
CONSTRUCTION

MAÇONNERIE TRADITIONNELLE OUI DE PIERRE - RENOVATION

Devis
gratuit

Rue St Denis 11B - 5555 GRAIDE - Tél. 0496/62.57.18

Regifo
Edition

**Nous recherchons des délégués
commerciaux indépendants.**

CONTACT :
sprl REGIFO Edition - T. 071 74 01 37
info@regifo.be - www.regifo.be
de 8h30 à 17h30

Seduc'tif Coiffures - Solarium

Carole Ries
Séduc'tif
Rue de Porcheresse 17
5555 Graide
061/51.31.61



NOUVEAU
WELLA
SÉDUC'TIF

MOUSSE RÉPARATRICE
AIDE À RESTRUCTURER
LES CHEVEUX ABIMÉS

*Meilleurs voeux
2012*

Noces d'Or de M. Balfroid André et Mme Bricmont Raymonde

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 50 années d'union de M. André Balfroid (né à Monceau, le 17 mai 1936) et de Mme Raymonde Bricmont (née à Baillamont, le 26 juillet 1934).

C'est à la kermesse de juillet à Monceau qu'André et Raymonde se sont vus pour la première fois. La jeune fille de 20 ans fait partie de la bande des jeunes de Baillamont qui déboulent en vélo vers Monceau. Les lampions du bal étant près de s'éteindre, André tente quelques pas de danse avec Raymonde tout en se promettant de se revoir au 15 août à la fête à Baillamont où enfin, il va pouvoir conclure.

Ce n'est qu'un premier accord âprement négocié, il reste encore bien d'autres étapes à franchir avant de pouvoir séduire Raymonde et sceller ainsi une union définitive.

Au bout de 7 ans de fiançailles, le brave André va enfin passer la bague au doigt de sa bien-aimée, le pacte sera signé à Baillamont le 18 novembre 1961.

Le lendemain de la lune de miel, comme récompense, André va battre aux champs, il en garde d'ailleurs le souvenir d'une attache de remorque tombée sur son pied.

Souignons le courage de Raymonde qui a eu une jeunesse difficile ayant perdu sa maman dès l'âge de 9 ans. Elle va endosser, trop tôt sans doute, les responsabilités d'un adulte en s'occupant presque à temps-plein de la ferme et de sa famille.

C'est avec la somme rondelette de 52 FB que notre couple va s'installer au numéro 71, rue de Oizy dans la maison natale d'André.

Au fil du temps, ils la transforment à leur façon, ils achètent également les parcelles adjacentes afin d'y assouvir leur passion : le jardinage.

Deux potagers où poussent des tonnes de légumes sont situés de part et d'autre de leur maison : les réserves pour l'hiver sont abondantes.

A l'arrière, un merveilleux panorama des plaines de Monceau s'offre à eux.

André a toujours travaillé dans les scieries, 4 ans chez Lecron et 34 chez Compère qu'il quitte à 57 ans comme préretraité.

Celui-ci a bon cœur et c'est d'ailleurs pour cela qu'il intègre le CAP de la commune de Monceau, il en sera même le président quelque temps. C'était l'époque où il fallait payer de sa personne et André portait lui-même du bois à domicile et devait parfois subir les récriminations de personnes peu reconnaissantes.

André est aussi un homme d'engagement, en 1976, il se présente aux élections communales sur la liste d'Henry Albert où il figure à la 3ème place, son score plus qu'honorable de 243 voix ne lui permet pas d'être élu, ce qui ne l'empêche pas de récidiver en 1982 dans la même liste à qui il reste fidèle.

Nous avons donc affaire à un couple sans histoire qui ne désire pas se faire remarquer : calme et sérénité sont leur quotidien.

Ils n'ont jamais voyagé hormis l'excursion annuelle de la chorale.

En effet, depuis plus de 50 ans, André chante, c'est un membre assidu de la chorale inter-paroissiale de Bièvre. Il fait aussi partie de la fabrique d'église.

Ce qui caractérise ce couple, c'est qu'ils sont de fervents croyants et pratiquants.

Ils ne rateraient pour rien au monde la messe dominicale et ils cultivent tous deux un culte spécial pour le sanctuaire de Beauraing qu'ils ont foulé des dizaines de fois.

Si la vie est parfois morose, Raymonde est toujours prête à l'égayer en offrant à son mari un médicament qui ravigote : une bonne bière d'Orval.

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de Diamant.

Noces d'Or de M. Collard René et Mme Balfroid Monique

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 50 années d'union de M. René Collard (né à Bièvre, le 26 décembre 1938) et de Mme Monique Balfroid (née à Petit-Fays, le 6 août 1939).

C'est au bal à l'Hôtel de Ville de Bièvre que notre couple s'est formé. Très décidé, René implore Monique à plusieurs reprises :

« *Et si je venais chez toi, qu'est-ce que tu en penses ?* ».

La jeune fille de 20 ans ne comprend pas cette insistance, toujours est-il qu'elle ne tarde pas à voir venir à vélo son amoureux transi. Ce scénario se répètera durant 2 ans pour aboutir au mariage à Monceau le 20 octobre 1961.

Ce jour-là, le coucher de soleil approche, la famille stressée s'empresse de quérir le maître Grandjean qui avait oublié la cérémonie !

Le lendemain, nos tourtereaux prennent le train à Charleville en direction de Loudun dans la Vienne pour un inoubliable tour de noces.

L'esprit de famille prime chez nos jubilaires, il faut dire que Monique est la cadette de 9 enfants, orpheline, elle s'est trouvée ballottée chez oncles et tantes.

René, lui, a appris le sens de l'effort au sein de la ferme familiale avec ses 5 frères et sœurs. Ils sont donc très fiers d'avoir réussi l'éducation de Bruno, Vincent, Hervé, Christelle et Lysiane qui ont tous réussi leurs études et surtout qui travaillent tous les 5.

Thibaut, Marjorie, Gauthier, Florian, Coline, Marion, Margot, Robin, Jordan, Laura et Mathys sont les 11 petits-enfants qui ont tous bénéficiés de la protection rapprochée d'une nurse bienveillante : Mamy Monique.

S'il y a un temps pour le travail, il y en a un autre pour l'amusement et notre couple n'est pas en reste. Jeune homme, René joue de la trompette au sein de l'harmonie de Bièvre et même s'il rentre à 7h du matin, il plonge dans sa salopette pour rejoindre les ateliers Léonet. Il poursuit ensuite une carrière de camionneur chez Cavrenne et Fruytier jusqu'à sa pension en l'an 2000.

Pendant ce temps, Monique mère au foyer inaugure la première cantine de Petit-Fays à son domicile. Pleine de dynamisme, elle s'occupe des ménagères rurales, elle est lingère et nettoyeuse de l'église du village depuis 1963.

Femme active, elle se présente avec succès aux élections communales de 1988, elle termine d'ailleurs ce bail comme échevine des travaux durant un mois. Elle sera à nouveau conseillère communale durant 6 ans dans la majorité.

Reconnaissons que Monique avec son franc-parler et son jusqu'au-boutisme sait convaincre. La construction de la salle de Petit-Fays et l'instauration des cantines dans les écoles sont deux avancées qui la réjouissent. Ajoutons qu'elle est une pionnière du jumelage « *Bièvre Commune d'Europe* ».

Elle et son mari font partie de la première expédition à Cissé en France où les petits Belges avaient impressionné avec leur stand où coulait à flot ... la bière de Ciney.

René a également conduit la délégation belge en minibus en Angleterre... il était le seul à oser rouler à gauche !!!

Nos amis respirent la santé, ils jardinent, ils débitent leur bois de chauffage.

Si René adore regarder les films de guerre et les policiers, Monique préfère suivre l'actualité. René est aussi passionné de mécanique, c'est lui qui met au point le moteur du prototype de son fils aîné.

Ajoutons que René est un blagueur incorrigible, déjà petit, il prend au mot la consigne de battre la queue du coq de la ferme voisine.

Plus tard, c'est lui qui fait croire aux enfants gardés par Monique qu'ils ont bu de la soupe « à la queue de chat ».

Bon vivant, c'est aussi lui qui s'étale au milieu du méchoui organisé par la jeunesse.

Ce couple uni et plein d'entrain n'a qu'une devise :

« *Coucher tôt, lever tôt* ».

Et en cas de coup dur, une bonne petite goutte du meilleur alambic s'impose.

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de Diamant.

Bièvre, le 23 octobre 2011
Thierry LEONET, Echevin des noces jubilaires

NOUVELLES DU C.P.A.S.

✂️ ESPACE DÉTENTE ✂️

Rappelons qu'un espace-détente est organisé par le CPAS depuis 2005 dans les locaux du Patro-St-Hubert tous les mercredis après-midi.

Ce lieu de rendez-vous hebdomadaire pour les personnes du 3e âge est fréquenté par une bonne trentaine d'adeptes.

Chaque membre paie une quote-part de 2 € chaque mercredi (comprenant notamment le goûter de 16h) et 5 € supplémentaires le dernier mercredi du mois, jour où est servi un repas complet.

Les activités prévues sont multiples :

- la traditionnelle partie de cartes (couyon, whist,...)
- le bricolage (tricot, déco,...)
- la lecture (journal du jour et magazine à disposition)
- les jeux de sociétés (scrabble, dames,...)



Les participantes tricotent pour l'œuvre « Vivre ensemble »

Tous les ans une excursion est organisée fin de l'été et c'est le CPAS qui prend en charge le transport via la subvention du fonds culturel.

Jugez plutôt de la diversité des excursions de ces 5 dernières années :

2007	Treignes (école d'antan et Ecomusée) + Abbaye de Maredsous
2008	Bastogne (musée Animalaine et Piconrue)
2009	Biercée (distillerie) + Thuin (batellerie) + abbaye d'Aulne à Gozée
2010	Leuze (musée Mahymobiles) + Brasserie Dubuisson (Bush)
2011	Amay (Maîtres du feu) + château de Jehay + Collégiale St-Georges

Alors, si vous vous sentez seul, si vous voulez rencontrer d'autres personnes et rompre la spirale de l'ennui, n'hésitez pas à rejoindre le cercle d'amis de l'espace-détente de Bièvre, qui ne demande qu'à s'agrandir !!!

ALLOCATION DE CHAUFFAGE



La période hivernale s'approchant, rappelons qu'il est possible d'obtenir une aide financière venant de l'état fédéral (**les conditions n'ont pas changé en 2011**) :

- ✓ auprès du CPAS (TÉL. 061 / 41 09 25) et dans les 60 jours de la livraison
- ✓ une « permanence-mazout » est organisée tous les mercredis de 9h à 12h30
- ✓ cette aide est possible toute l'année civile mais est limitée à 1500 l par ménage.

MAGASIN DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

« A PETITS PRIX »



Vos dons de vêtements propres et en bon état sont attendus exclusivement au magasin rue de Bouillon pendant les heures d'ouverture (mardi ou jeudi entre 14h et 17h).

Thierry LEONET - Président du CPAS

INTERCOMMUNALE RÉSIDENCE SAINT-HUBERT

1) Nous sommes souvent interpellés par des **demandes d'hébergement temporaires pour des personnes en convalescence** et actuellement nous ne pouvons répondre à ces demandes. En effet, nous disposons de 35 lits qui sont occupés constamment. Une longue liste d'attente existe et lorsqu'une place se libère, nous respectons l'ordre d'inscription, aucun privilège n'existe.

Dans cette optique, une demande pour 7 lits court-séjour a été introduite en date du 29 avril 2010 et il a fallu attendre le 1er février 2011 pour que la Région Wallonne nous donne son accord.

Une étude financière de rentabilité a été réalisée par notre comptable, Didier Delogne, et début août, le CA a décidé à l'unanimité la création d'une structure modulaire en liaison avec le bâtiment actuel.

Un architecte a été désigné et la demande de permis devrait être lancée cette année.

La structure modulaire permettra une réalisation accélérée et on peut espérer voir nos 7 lits court-séjour opérationnels en 2012.

Cela permettra également de soulager certains citoyens soignant leurs parents à domicile de manière à leur permettre de souffler un certain temps.

2) En 2010, le Conseil d'Administration a décidé d'engager une société pour établir un **PLAN DIRECTEUR de notre future maison de repos**, afin d'être en phase avec tous les besoins futurs d'une maison de retraite moderne.

La société CUNIC de Mons, ayant obtenu le marché, a pris un certain retard.

Fin 2011, nous devrions avoir enfin le plan définitif.

Ce plan devra servir de base pour l'étape suivante : la concrétisation sur plan du futur bâtiment.

Rappelons que nous avons obtenu l'accord de la ministre de l'Action Sociale pour **la construction de 42 lits supplémentaires**.

Dans cette période de turbulences bancaires, nous restons évidemment très prudents et attentifs afin d'assurer un financement réaliste de cet énorme projet.

Pour le Conseil d'Administration
LEONET Thierry - Président

SERVICE ACCUEIL TEMPS LIBRE (A.T.L.)

Le samedi 15 octobre 2011 a eu lieu à Bièvre, tout comme dans de nombreuses communes wallonnes et bruxelloises, la journée « Place aux enfants ». Il s'agit avant tout d'une journée ludique et pédagogique qui veut favoriser la découverte du monde adulte par les enfants.

Durant cette matinée, une trentaine d'enfants de 5ème et 6ème primaires ont pu observer et participer aux activités de la vie économique, sociale et culturelle de notre commune.

Six partenaires de l'opération ont ouvert leurs portes et ont accueilli les enfants durant cette journée, devenant ainsi « hôte d'un jour ». Réalisation d'un montage floral chez Anémone, découverte de l'art de la torréfaction chez Cafermi, préparation de la viande à la boucherie Compère, participation à un jeu didactique portant sur les différentes étapes de fabrication d'un vin de fruit chez Saveurs de Fruits sans oublier la visite de la zone de police « Houille-Semois » avec les explications sur le radar préventif, la prise d'empreintes digitales et une démonstration de recherche de stupéfiants avec un chien de la brigade canine de la police fédérale,... bref, un programme très varié.



Après un lunch offert par la commune, les enfants se sont rendus au Centre culturel pour y découvrir l'envers du décor, visiter les coulisses et assister à la préparation du spectacle qui se déroulait en soirée et qui avait pour thème « Musiques et racines ».

Vu le succès rencontré auprès des enfants, gageons que cette expérience enrichissante pour les enfants pourra se renouveler d'ici deux ans.

Carole COLLIN, Service A.T.L.

ATELIERS DE VÉRONIQUE

Durant les vacances de Toussaint, la bibliothèque a organisé les traditionnels « Ateliers de Véronique ». Ce stage s'inscrivait dans le cadre du concours « La Petite Fureur » organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et coordonné par le Wolf, maison de la littérature jeunesse. Parmi les albums présentés, les enfants ont sélectionné « Sur ma tête » de Emile Jadoul, « Gaëlle et Hector » de Ania Lemin et « Les Trois Chiens » de Véronique Komai. Ils ont ensuite prolongé leur lecture par différentes réalisations : masque de Gaston avec son moineau sur la tête, jeu de Gaëlle et Hector ainsi que de succulentes gaufres.



BIBLIOTHÈQUE
COMMUNALE

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

MUSÉOBUS

Un musée dans un bus ? Voilà un concept original proposé, les jeudis 6 octobre et 10 novembre, par la bibliothèque communale et la Communauté française aux classes primaires de l'entité de Bièvre. A son bord, une exposition de qualité y était présentée : « Propre, être ou paraître ? : histoire de l'hygiène. » Celle-ci a plongé les enfants dans l'évolution des soins du corps et de l'hygiène de l'Antiquité à nos jours à partir de panneaux didactiques et de vitrines. Ils ont ainsi appris, entre autres, que les Romains se lavaient avec du sable et de l'huile d'olive et que l'hygiène était très peu développée au Moyen Age.

EtiñCelle du Centre culturel



Edito

Douce est la folie... folles sont vos envies...envies de découvertes, de rencontres, de partages...

L'équipe du Centre Culturel, qui s'est agrandie avec l'arrivée de la nouvelle animatrice Marie Hardy, vous embarque dans un périple un peu fou : des escales théâtrales entre crypte Danoise, bar de nuit à Amsterdam et « zone libre » entre Bruxelles et Hal -Vilvorde ... Une bonne couche d' « écran total », avec un ciné-club nouvelle mouture, qui propose des films décalés ... Une étape dans le plat pays, entre dunes et canaux avec la semaine du cinéma flamand, ou le vent est au rire assurément !

De voyage fou, il en est question également, à travers nos ateliers...Notamment l'atelier théâtre de la compagnie Tétras Lyre, qui propose, aux plus jeunes, une aventure gourmande au cœur de la forêt d'Hansel et Gretel ...de quoi avoir du pain (d'épices) sur les planches !

Enfin douce est la folie qui gagne ceux qui franchissent les portes du centre culturel, pour proposer une idée, un atelier, un spectacle, une exposition...parce que la culture c'est aussi ce que vous en faites !

L'équipe du Centre Culturel

PROJETS ET RENDEZ-VOUS

Projet « Aquarellable » :

Un projet pour se faire croiser trois regards sur la nature aquatique à travers des promenades guidées:

Celui du naturaliste qui explore la flore et la faune, celui de l'aquarelliste qui plante son chevalet en extérieur et celui du photographe qui cadre sa rêverie...

5 promenades prévues tout au long de la saison.

Théâtre à l'affiche

Jeudi 15 décembre 2011

«Hamlet Froid»

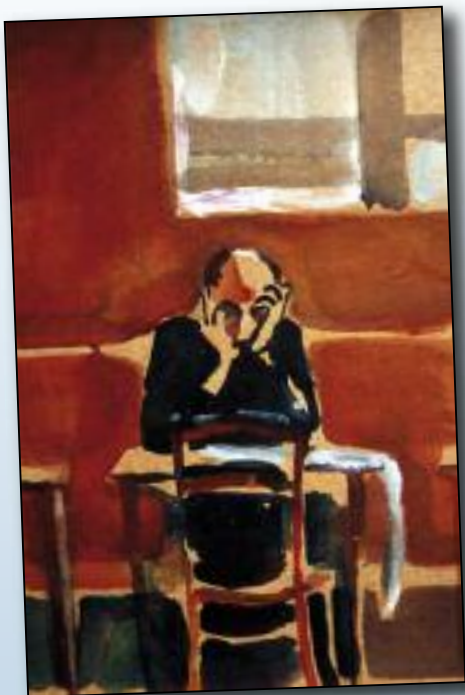
de la Compagnie Tétras Lyre

La Compagnie Royale des Pompes Funèbres du Danemark et le Fantôme du Roi Hamlet ont le plaisir de vous convier aux obsèques atypiques du regretté Prince Hamlet. Un cimetière introuvable, deux « crocs morts », un spectre, dix marionnettes...et soudain le drame de Shakespeare prend des allures de comédie.

Texte de Franck Delatour et William Shakspeare.

Marionnettes : Jérôme Thomas

Avec Jérôme Thomas, Franck Delatour et Jean-Michel Distexhe



Samedi 21 janvier à 19h

«La Chute»

de la Compagnie Tétras Lyre

Pour délivrer le message au cœur du public, Benoit Verhaert sort du « théâtre » pour s'installer dans un bistrot.

Jean-Baptiste Clamence est un homme seul, dans un bar de nuit d'Amsterdam, il cherche à tromper sa solitude, quelqu'un pour l'écouter...Confession d'une lente descente aux enfers, qui se faufile parmi les tables et touche de plein fouet. De cette chaire de vérité, il clame les sentences du « juge-pénitent » qu'il prétend être. Où commence la confession, où commence l'accusation ?

Accompagné de Laïla amezian, chanteuse de jazz, le comédien transmet la force sans pareil des mots de Camus.

En partenariat avec la bibliothèque communale de Bièvre.

Dimanche 12 février : 20h

«La Flandre pour les nuls»

de et avec Bert Kruismans

Nul ne peut faire semblant de l'ignorer, depuis un certain temps, l'avenir de la petite Belgique est mis à mal par des frictions communautaires. Francophones et Flamands semblent ne plus se comprendre...

Bert Kruismans, trublion à l'accent aussi truculent qu'irrésistible, est envoyé en mission à Bruxelles et en Wallonie pour donner un cours sur la Flandre et ainsi dévoiler l'âme des habitants du plat pays qui est le sien. Serait-ce le sauveur tant attendu, qui viendra à bout de la crise communautaire, à coup d'humour féroce et d'autodérision?



Ciné club : Le ciné – citoyen nouvelle mouvance

C'est autour d'un verre, que le cinéclub de Bièvre propose des discussions conviviales à propos des films en programmation. Cette saison, la thématique est : « douce est la folie »... De belles causeries en perspectives !

du 06 au 11 février

Semaine du Cinéma Flamand

Avec notamment :

La Merditude des choses

Film belge réalisé par Felix Van Groeningen en 2008

Conte l'histoire de Gunther Strobbe qui habite chez son père, sa grand-mère et ses trois oncles dans un village flamand (fictif), Reetveerdegem. La famille Strobbe est une famille marginale : le père de Gunther et les oncles ne font que boire de l'alcool, séduire des femmes et flâner dans des cafés. Cette routine finit soudain quand l'assistante sociale Nele Fockedeey force Gunther à quitter la famille. Des années plus tard, Gunther devient père d'un enfant non-désiré. Peut-il encore améliorer sa vie, ou est-il déjà trop tard pour se débarrasser de la merditude des choses?

Iedereen beroemd

Réalisé par Dominique Deruddere

Avec Josse De Pauw, Werner de Smedt, Eva Van der Gucht, plus

Jean Vereecken travaille dans une verrerie. Il a une fille de 17 ans, Marva qui veut devenir une vedette de variétés et qui se présente aux concours d'amateurs. Jean la soutient, il est persuadé que si sa fille chantait en flamand au lieu de chanter en anglais, elle réussirait.

Un jour son entreprise ferme, mais il n'ose pas dire chez lui qu'il est chômeur. Il kidnappe une chanteuse et demande comme rançon que le manager de la chanteuse produise le CD de sa dernière création avec sa fille.

Les ateliers

Ateliers théâtre de la compagnie Tétras Lyre

Hansel et Gretel

Tu as entre 8 et 12 ans, tu aimes jouer à te mettre dans la peau d'un personnage?

Tu es curieux mais tu peux garder un secret?

L'atelier théâtre est pour toi...cette année nous jouons Hänsel et Gretel .

Quand? Tous les jeudis (hors congés scolaires) de 17 à 18h30

Ou? Au centre Culturel de Bièvre

100€par an / 35€par trimestre

Atelier théâtre Ados : choc Frontalier

Tu as entre 13 et 18 ans, tu as envie de partir à la découverte des « frontières » de la voix, du corps, de la créativité et de l'expression de soi...

Cette année l'atelier théâtre s'inscrit dans un projet de partenariat avec la MJC Calonne de Sedan, pour la création d'un spectacle qui se jouera hors de notre frontière !

Quand? Tous les jeudis (hors congés scolaires) de 17 à 18h30

Ou ? Au centre Culturel de Bièvre

Atelier Imag'Innée

Atelier d'art plastiques pluridisciplinaires ouverts à tous (y compris aux personnes atteintes d'une déficience mentale), en collaboration avec le bâti d'Houdremont .

Cet atelier d'art différencié est ouvert les samedis de 14 à 17h, au centre culturel à partir du samedi 19 novembre.

Atelier Nulle part ailleurs

Tu as entre treize et 16 ans ?

Envie d'explorer les chemins créatifs qui mènent au plaisir, par le biais du langage verbal et corporel, en passant par l'art plastique, l'improvisation, le jeu ? Un patchwork d'activités au rendez-vous ! Fous rires garantis !

Quand ? Pendant les vacances de Noël : du lundi 2 au vendredi 6 janvier 2012

Ou ? Au centre Culturel de Bièvre

Le coin des Associations

UTAN

- > **Mardi 29 novembre à 15h** : « La slovénie, terre de contrastes au rythme des saisons » Conférence par Ronald Bosmans.
- > **Mardi 27 décembre, à 15h00**, « Le Culte de la Vierge et le Culte de la Nature », par Guy Deplaen, anthropologue.
- > **Mardi 24 janvier 2012 à 15h** : « Que peut-on apprendre de notre nom de famille ? », par Jean GERMAIN, professeur à l'U.C.L. Quête de l'histoire et de l'étymologie du premier surnom qui peut être le départ de nouvelles découvertes sur notre patronyme. Un nouvelle manière de nous regarder et d'appréhender les autres ...
- > **Mardi 28 février 2012 à 15h** : « La traque aux loups », par M. Michel BOURLET, ancien Procureur du Roi. Une mise au point sur les "délires de l'affaire Dutroux" et une dénonciation du manque de communication qui subsiste encore malgré les réformes judiciaires. Monsieur BOURLET viendra nous présenter son livre intitulé « La traque aux loups » que vous pourrez par ailleurs vous procurer à l'issue de son exposé.
Pour la connaissance : tous les mardis de mars de 14h à 17h. Vinau tourtout !

Renseignements et inscriptions :

061/ 51 11 65 ou mady.dorchymont@skynet.be

Le bloc notes

- **Jeudi 15 décembre à 20H** : « Hamlet Froid » de la Compagnie Tétras Lyre
- **Lundi 2 janvier au vendredi 6 janvier** : atelier « Nulle part ailleurs »
- **Samedi 21 janvier à 19H** : « La Chute » de la Compagnie Tétras Lyre
- **Dimanche 12 février à 20H** : « La Flandre pour les nuls » de et avec Bert Kruismans



RENDEZ-VOUS

INSCRIPTION A NOTRE NEWSLETTER

En nous indiquant votre adresse email, il est dorénavant possible de consulter nos nouvelles acquisitions jeunesse et adultes de chez vous.

LA BIBLIOTHÈQUE SUR FACEBOOK

Découvrez la page Facebook de la bibliothèque sur <http://www.facebook.com/bibliobievre>.

N'hésitez pas à dialoguer, cette page est faite pour vous.

NOUVEAU PORTAIL WEB DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles se dotent d'un nouveau portail web disponible à l'adresse www.samarcande-bibliothèques.be. Vous accédez à plus de deux millions de titres en un seul clic et à bien d'autres possibilités (réservation et commentaires en ligne).

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BIÈVRE

Rue de Bouillon 39

Bièvre

Tel. 061/239 672

Mail : bibliotheque@bievre.be

<http://www.facebook.com/bibliobievre>

HORAIRE :

Mardi	10h00-12h30 et 13h30-15h00
Mercredi	10h00-11h00 et 13h30-17h00
Jeu	10h00-12h30 et 13h30-15h00
Vendredi	10h00-11h00 et 15h30-18h00
Samedi	9h00-13h00

L'inscription est gratuite.

Prêt (pour 15 jours) :

- Adultes : 0,25€/livre
0,20€/périodique

- 18 ans : gratuit sauf 0,15€/BD

SPORTS

15^{ÈME} TROPHÉE DES COMMUNES SPORTIVES

Un tout grand merci à toutes les personnes, sportifs et habitants, qui ont consacré leur journée du samedi 24 septembre pour aller représenter la Commune de Bièvre au 15^{ème} Trophée des Communes Sportives à Wanze.

Malgré le grand nombre de désistements enregistré au dernier moment, nous avons pu composer toutes les équipes officielles pour participer aux différentes épreuves.

Au classement général, la Commune de Bièvre est placée 56^{ème} sur 92 communes.

Voici le classement par discipline :

- mini-foot : 65^e place
- jogging : 61^e place
- natation : 28^e place
- pétanque : 51^e place
- tir à l'arc : 44^e place
- VTT : 53^e place

La journée s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance très sportive.

Merci à Fernando et Thierry pour leur participation au concours de pétanque, merci à Billy et Mailys pour leur belle prestation en natation, merci à Gauthier et Anthony pour leur super parcours en VTT malgré la très grande difficulté, merci à Régine et Hugues pour le jogging, merci à Luc et tous mes amis Haïtiens pour leurs efforts au mini-foot.

Un merci particulier à ces derniers, de Baillamont et Oizy, pour avoir pu nous rejoindre en toute dernière minute pour venir compléter l'équipe de mini-foot.

Et encore merci aux accompagnants qui ont pu découvrir d'autres disciplines sportives.

*Hugues ANDRE,
Echevin des sports.*

UN PEU D'HISTOIRE, EN FRANÇAIS ET EN WALLON ...

Une école à Six-Planes

Avant les fusions des communes, Six-Planes était un hameau de Gros-Fays. Ce village n'a jamais compté beaucoup plus d'une centaine d'âmes.

Depuis qu'une école exista à Gros-Fays, les enfants de Six-Planes s'y rendirent pour suivre les cours. Mille six cents mètres, quatre fois par jour ce n'est pas terrible, mais, en hiver cela engendrait cependant pas mal d'absences de nos « Tchipermais ».

Après la guerre de 1914, la population du hameau augmenta. Au conseil communal, les « Tchipermais » étaient minoritaires d'une petite voix. Les nombreux enfants (25) qui peuplaient le hameau pouvaient constituer une école à part entière et Six-Planes en voulait une. Gros-Fays s'y opposait. C'est alors qu'Ovide Pierson dit le Blanc Paul, gendarme retraité habitant Gros-Fays et conseiller communal, fit pencher la balance pour Six-Planes. On était en 1926 et on voulait aller vite. La commune payerait le matériel scolaire, mais il fallait un maître et un local. Pas décidée à construire, la commune chercha une maison à louer.

Le premier local fut la maison actuelle de José Baijot et Bernadette Lambot, près de la chapelle. Cela dura une petite année et ce fut un certain Willème originaire de Mouzaive qui vint enseigner.

En 1927, Emile Petit d'Orchimont qui venait de terminer son service militaire, se présenta et fut donc nommé. Il fallait aussi le loger et la commune lui alloua une indemnité de 400 francs par an. Il prit pension chez Madame Constance Evrard, veuve Rezette. A peine la première année achevée, le local scolaire ne fut plus disponible. La Commune tergiversait, ne voulait pas construire une école de suite, essayant de prévoir comment allait évoluer le registre des naissances. C'est dans une petite maison au fond du village qui appartenait à mes grands-parents (Barbazon Jean-Baptiste et Marie Dauby) que l'école s'installa pendant environ 9 années. En 1931, Emile Petit épouse Valentine Titeux.

Comme les perspectives étaient bonnes, la commune se décida à construire une école et une maison pour l'instituteur sur un terrain qu'elle possédait près de la chapelle. Nous étions en 1936 et il y avait 32 enfants en âge d'école.

On construisit donc une belle école avec remise à charbon, vestiaire, grand préau et toilettes au fond d'une grande cour pavée. Au dos entre l'école et l'église ce sera le logement de l'instituteur avec un grand jardin. On lui construira aussi un garage sous l'église.

Comme dans toutes les écoles, il fallait une cloche pour avertir les enfants. Madame Hock de Vresse l'offrit et Ida Adam, épouse d'Edmond Javaux, en fut la marraine.

Puis la guerre arriva... Pendant ce temps-là, l'école fut désertée puisqu'il n'y avait plus de maître. En réalité, elle fut squattée par des gens qui venaient au ravitaillement. Les Allemands l'ont même occupée quelque temps. Des officiers y avaient installé un poste téléphonique et s'y trouvaient bien. Quelques vagabonds ou sans abris y logèrent également.

A sa mobilisation, Emile Petit ne sera pas remplacé et les enfants vont de nouveau aller à Gros-Fays chez Charles Pierson. Revenu fin mai 1945, Emile Petit reprendra ses fonctions le 31 août. La guerre avait laissé des traces qui ne s'effaceront jamais.

En 1947, l'inspection constate qu'il y a 20 élèves à peine pour Six-Planes et Gros-Fays. Il faut supprimer Six-Planes qui n'est évidemment pas d'accord. René Thys, le nouveau bourgmestre essaye de sauver l'école et il y arrive momentanément.

Je quittai l'école en 1957 et la population scolaire allait régulièrement diminuer pour ne plus devenir acceptable. Emile Petit prit sa pension en 1962 après plus de 34 ans de service. Il déménagea alors à Belgrade près de Namur où il décéda en 1964. M. et Mme Vincent d'Orchimont assurèrent encore le remplacement quelque temps puis Yvonne Balfroid, épouse de Simon Lallemand de Gros-Fays fut affectée à l'école de Six-Planes vers 1965. Ils habitèrent la maison du maître, En juin 1975, Yvonne Balfroid termina avec une élève.

Une page d'histoire du village était définitivement tournée et il ne faut pas espérer qu'un jour, une nouvelle école renaisse à l'ombre du clocher. A Gros-Fays, Luc Petit (pas parent avec notre instituteur) n'était pas mieux loti et les deux écoles fermèrent. Les enfants iront à Oizy comme ceux de Cornimont d'ailleurs.



En 1982, Daniel Dauby et Marie-Claire Denis, son épouse, achetèrent l'école et le logement et la transformeront.

Lu Cu du Fourni ou Fayis

Dupwis Caïn et Abel, les oumes n'ont nin arété du s' kèru misère yink l'ôte.

Dins l'tout vî timp, cand i gn'avot margaye (conflit), i falot séwê (fuir) fû des viadjes et s' mète à kwète dins les bwès ; pou ça, rukèru les places les pus chûres et les pus êjîtes (faciles) à dus-finde.

Tout coume al mote (motte) dul Ramonète à Bouyon, les hyôteurs astint toudis èn avantadje apréciyî. Su la Smwas et les rouchês k' î dchindint, mwintes sites s'î prêtint fwârt bin. Bin lon duvant NSJC, les oumes ont tûzé d'î amènadjî cè k'on loume (appelle) asteure : « èn éperon bâré ».

En éperon bâré, c' est ène hyôteur raclôse (enserrée) du deus costés pa ène valée fwârt profonde avu tchèkène (chacune) in rouchê dins l'fond. Ç'astot la prêmîre dêfanse, pîs après, des côtes et des a-pics du rotches si rêdes k'il ére malêji d' a vnu mwêsse. C'ére (était) la deujime dêfanse. In seul costé dumérot pratikâbe, k'on bârot pa in fossé duvant l'intrêye dul « place forte ».

Lu Cu du Fourni ou Fayis a-n è (en est) ène bèle imådje. Rassêré atère lu rouchê du Ruaumoulin d'in costé et l' bî ki dchint dul çumintîre du Fayis à chûvant l' costé dul route du Vresse, jusk'à pa dzous la Rotche Mousèle pou l'ôte costé, is rpésentint la prêmîre dêfanse du Cu du Fourni.

Les crêsses ki montint jusk' à dlé l' coupète des tchamps k'on loume : l'Âlouwète achûrint (assuraient) la deuzime dêfanse du site.

I dmérot lu dêrin costé, à-z amènadjî pouz apêtchi d'ariver al coupète du l'horlê (talus) ki cernot lu rfuje (refuge). C'est là k' i gn'avot lu fossé k'onz è alârdji (élargi) par après. Lu versant vès la Rotche Mouzèle astot garni an bordure pa des lvées (talus) du terre, pouz à rafwârci la sècurité.

Lu Cu du Fourni, à l'aplomb dul Rotche Mouzèle, est si pantu (escarpé) ku les tchfôs françès, agadjîs à galop dins la côte, n'ont rin polu fwêre ku d' s' abate su l'tchèr des cis du Moncê ki s'î catchint an 1914.

Lu site dègaje asteure in santimant d' trankilité. A dominant la bèle futêye et les alantoûs, et à lèchant voyadji ses idéyes, on put tûser às moumints d'angoûche (angoisse) k'ont dvu passer nos vîs ratayons (lointains ancêtres) vla putète d' pus du deus mile ans .

Des foyes aturprijes pus matin n'ont rin dné coume trouvayes. Damadje !

Pouz aler ou Cu du Fourni, i gn'è pont d' plakes (pancartes). On prind lu tchmin du Camping k'est asfalté jusk' ou bwès. Là, on contiuwe à pîd et à chûvant lu tchmin à gâtche ki mousse ou bwès, pîs, in còp passé les sapins, pa ène lèdjîre duschinte vès (vers) la drête, onz arive duvant l' Cu du Fourni. Gn'è pus k'à asdjambler (enjamber) l'horlê pou dominer la valéye (vallée) Si ça v' dit yâk, boune pourmon.nade ! Et surtout, n'abimèz rin !

Louis BAIJOT

Le « â » se lit â ou ô suivant les endroits

Condensé d'un article plus important paru dans la revue du THO

Yvon BARBAZON

DATES DES BATTUES DE CHASSE



Voici les dates des battues de chasse pour la fin novembre et le mois de décembre 2011

NOVEMBRE 2011 DECEMBRE 2011

Lot n°	NOVEMBRE 2011	DECEMBRE 2011
Lot n°1	24	08, 20
Lot n°2	23	7
Lot n°3	23	7
Lot n°4	-	04, 18
Lot n°5	-	03, 17
Lot n°6	-	03, 17
Lot n°7	-	04, 18
Lot n°8	-	-
Lot n°9	-	17, 30
Lot n°10	-	17, 30
Lot n°11	26, 27	10, 11, 27, 28
Lot n°12	-	04, 17
Lot n°13	28	14, 30
Lot n°14	25	14, 30
Lot n°15	28	14, 30
Lot n°16	25, 26	16, 17
Lot n°17	-	04, 22, 27
Lot n°18	26	10, 17
Lot n°19	25	10, 28
Lot n°20	27	16, 18, 28
Lot n°21	27	16, 18, 28



CALENDRIER DE COLLECTE DES IMMONDICES

Tableaux des collectes BIÈVRE 2012

Consultez aussi notre calendrier des collectes sur www.bep-environnement.be
 Le recyclage contribue à protéger l'environnement et à économiser les ressources.
 Pour plus d'informations, contactez votre service de collecte.

→ BAILLAMONT, BELLEFONTAINE, CORNIMONT, GROS-FAYS, MONCEAU-EN-ARDENNE, NAOME, OIZY, PETIT-FAYS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18
PAPERS & CARTONS	10	7	6	3, 30	29	26	24	21	18	16	13	11
PMC	3, 17, 31	14, 28	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18
ENCOMBRANTS			18			14			17			17

* Les dates reprises en rouge signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est avancée ou reportée par rapport au jour normal.

→ BIEVRE, GRAIDE

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18
PAPERS & CARTONS	3, 31	28	27	24	22	19	17	14	11	9	6	4
PMC	3, 17, 31	14, 28	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18
ENCOMBRANTS			6			12			3			10

* Les dates reprises en rouge signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est avancée ou reportée par rapport au jour normal.

ENVIRONNEMENT

Les 6 contrats de rivière* du Sud de la Wallonie et la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (SPW-DGARNE) vous invitent à leur

5ème RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA RIVIERE

« Exploitation forestière et protection des cours d'eau »



Le vendredi 25 novembre 2011
de 8h45 à 16h00
à l'Euro Space Center
(E411, sortie 24, Transinne, Libin)

Matin : exposés :

- « **Pourquoi protéger nos cours d'eau dans les forêts ?** »
Grégory Motte, SPW-DGARNE-DEMNA
- « **Le point sur la législation : franchissement, distance de plantation, espèces autorisées, abandon de rémanents, sanctions....** », François Gruslin, SPW-DGARNE-DNF-Natura 2000
- « **Le franchissement temporaire des cours d'eau lors des opérations d'exploitation forestière. Expériences en Wallonie** », Sébastien Jandrain, chargé de mission au FEREF (FEDEMAR)
- « **Retour d'expérience en Bourgogne, Franche-Comté** », Pierre Durllet, Parc naturel régional du Haut-Jura
- « **La charte forestière de territoire, un outil français pour la mise en place d'actions de protection des cours d'eau en forêt** », Carole ZAKIN, Parc naturel régional du Massif des Bauges / Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Après-midi :

démonstrations et/ou visites de terrain

- * Contrats de rivière de la Lesse, de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Semois-Chiers, de l'Attert et de la Haute-Sûre

Information et inscription :

Contrat de rivière Lesse - rue de Dewoin, 48 à 5580 Rochefort - crlesse@skynet.be – Tél. : 084/222 665

Contrat de rivière Semois-Chiers, ASBL, Rue de France, 6 à 6730 TINTIGNY - mtassin@semois-chiers.be

Tél. : 063/388.944

Rivières et agriculture : l'accès du bétail aux cours d'eau

L'état de nos ressources en eau est tellement alarmant qu'un effort est demandé à tous les acteurs pour l'améliorer : les gestionnaires des cours d'eau, les riverains et les autorités.

LES PROBLEMES

Au niveau du troupeau :

- Eau de mauvaise qualité pour l'abreuvement
- Formation de zones humides
- Blessures : piétain, déhanchement, fractures,...
- Risque de maladies et parasites : grande douve du foie, germes pathogènes pouvant provoquer un avortement...

Au niveau environnemental :

- Dégradation et déstabilisation des berges
- Frein à la nidification de certains oiseaux (hirondelle de rivage, martin-pêcheur...)

- Destruction des frayères dans les cours d'eau de type salmonicole (truite, ombre chabot) (colmatage des gravières)
- Pollution par les déjections du bétail

Situation légale à ce jour

- Obligation de clôturer (art. 8 de l'Arrêté Royal du 5/08/1970) faisant le plus souvent l'objet de dérogations dans la plupart des anciennes communes. Une levée générale de ces dérogations sera très probablement imposée par un prochain décret.
- Interdiction de dégrader les berges et de laisser subsister des berges dégradées (règlement général de police des cours d'eau non navigables).

En résumé : aujourd'hui mais plus pour très longtemps, il y a dans la plupart des cas dérogation à l'obligation de clôturer mais bien interdiction de dégrader les berges.

LES SOLUTIONS

Les clôtures :

- amovibles ou fixes, à une distance de 0,75 à 1 m de la crête de berge et d'une hauteur de maximum 1,5 m.
- Alternative : les haies et plantations rivulaires. Subvention possible pour la plantation et l'entretien des haies vives (AGW du 20/12/2007). L'aide pour l'entretien n'est pas éligible aux agriculteurs qui peuvent bénéficier d'une aide similaire via les MAE.

Les systèmes d'abreuvement en pâtures :

- Par gravité : si pente suffisante. Peu coûteux, installation facile et d'entretien minimal
- Tonneau à eau mobile : demande transport d'eau et remplissage
- Pompe mécanique (pompe à museau) : bon rapport coût/efficacité pour petits troupeaux (max 25 animaux par unité)
- Pompe à énergie solaire : système très fiable, peu d'entretien mais coût élevé. Permet également d'alimenter les clôtures électriques.
- Pompe éolienne : relativement coûteuse mais fiable.
- Aire d'accès au cours d'eau : mais aménagée pour permettre l'abreuvement tout en évitant l'entraînement des déjections à la première pluie ou crue.
- Hydromoteur : machine composée d'une enceinte dans laquelle l'ascension et la descente d'un flotteur produisent un travail qui entraîne une pompe. Ce dispositif est dans une phase de mise au point.

Les mesures agri-environnementales (MAE)

Le programme agri-environnemental wallon permet **l'octroi de subventions**, par exemple :

- pour le maintien et l'entretien des haies et bandes boisées (méthode 1a)
- pour une prairie naturelle (méthode 2)
- pour l'implantation de bandes de prairies extensives en bordure de cours d'eau (m. 3b)
- pour la création de bandes de parcelles aménagées (méthode 9b)

Cet avis vous est communiqué par :

Contrat de rivière Lesse ASBL

Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort

Tél : 084/222.665- Courriel : crlesse@skynet.be

Site : www.contratderivierelesse.net



Contrat de rivière Semois-Chiers

Avenue de France, 6 - 6730 Tintigny

Tél : 063/388.944

Courriel : cmarchal@semois-chiers.be

Site : www.semois-semoy.org - www.semois-chiers.be



DISTRIBUTION D'EAU : INFORMATION PRATIQUE



La commune de Bièvre, votre distributeur d'eau, vous donne **quelques petits conseils pratiques avant l'hiver** :

En cas de température négative, il est important de protéger vos installations pour éviter les désagréments dus au gel. Il convient à chacun de protéger au mieux son compteur d'eau ainsi que les canalisations.

Comment protéger mon compteur ?

La température du local dans lequel se trouve votre compteur et dans ceux où passent les conduites d'eau doit être supérieure à 0°C. S'il n'est pas possible de chauffer ces locaux, divers systèmes de protection doivent être utilisés afin de les protéger du gel, tels que des plaques de polystyrène ou du ruban chauffant qui isoleront au mieux vos installations.

Et si mon compteur se trouve dans un boîtier à l'extérieur ?

Le boîtier doit être parfaitement étanche afin de ne pas laisser rentrer d'air. S'il le faut, apposer une feuille de plastique par-dessus le couvercle et recouvrez-le de terre durant la période hivernale. N'oubliez pas de l'enlever à la sortie de l'hiver ! Pour augmenter la protection contre le gel, les autres systèmes d'isolation (second couvercle en bois ou en polystyrène) sont les bienvenus afin d'éviter toute entrée d'air froid.

Et si la période de gel persiste ?

Si la période de gel est intense ou si elle persiste, laisser couler un mince filet d'eau à l'un de vos robinets afin d'assurer une circulation constante dans votre réseau d'eau intérieur. Ceci afin d'éviter à l'eau de geler dans les canalisations. Ce procédé n'est à utiliser que pour de courtes périodes.

Et si je m'absente pour une longue période ?

Veillez à fermer l'arrivée d'eau avant le compteur. Vidangez les tuyauteries de votre installation à l'aide de la purge située juste après votre compteur afin d'éviter toutes mauvaises surprises.

RAPPEL : Si le compteur d'eau est gelé, faites directement appel au service Fontainerie au 0476/77.82.33 afin de remplacer celui-ci.

ASSURANCE VOLONTARIAT GRATUITE POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

Les provinces wallonnes soutiennent les volontaires.

Il y a aujourd'hui en Belgique plus d'1,5 million de **travailleurs volontaires qui œuvrent dans des secteurs d'activité très diversifiés : clubs sportifs, activités culturelles, services aux personnes âgées...**

Ils jouent un rôle social et sociétal très important car ils apportent à des associations caritatives ou sans but lucratif d'offrir à nos jeunes ou aux personnes fragilisées un accompagnement et un soutien de proximité.

Pour soutenir ce secteur d'activité, le Gouvernement fédéral a décidé de financer **la couverture en assurance responsabilité civile et accidents corporels pour les travailleurs volontaires occupés dans des petites associations.**

Les provinces sont partenaires du projet et au niveau francophone, c'est l'Association des Provinces wallonnes qui coordonne la mise en œuvre de la procédure d'octroi des assurances pour les bénévoles.

Les **bénéficiaires de cette aide** sont les **volontaires** travaillant au sein de petites **associations sans but lucratif ou association de fait**. **L'objectif est bel et bien de venir en aide directement aux volontaires de petites structures.** C'est la raison pour laquelle le nombre de jours d'assurance octroyé à chaque association est limité à deux cents par an.

Comment bénéficier de cette intervention ?

Pour bénéficier de l'assurance gratuitement, le volontaire ou l'association pour laquelle il travaille introduit **une demande de reconnaissance auprès de la Province** dont il dépend. La demande précise la **nature des activités de l'association et le calendrier des manifestations pour lesquelles les volontaires seront assurés**. Il appartient ensuite au Collège provincial, dans un délai maximum de 6 à 8 semaines, de reconnaître ou non le demandeur comme bénéficiaire de l'assurance. Celui-ci peut alors s'adresser directement à la compagnie d'assurance désignée pour couvrir les activités du travailleur volontaire.

Contacts pour la Province de Namur :

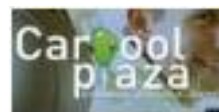
veronique.smal@province.namur.be

http://www.province.namur.be/Internet/sections/services_de_l_action/services/institutions_associ/aide_financiere/assurance_gratuite_v/

Vous pouvez également consulter le site internet d'Ethias pour d'autres informations : http://www.ethias.be/fr/prd/ECD5190/Collectivites/Assurer/Personnes/Assurance_des_volontaires.htm

L'Assurance volontariat est accordée aux volontaires grâce au soutien de la Loterie Nationale.

COVOITURAGE : ADHÉSION AU PORTAIL CARPOOLPLAZA POUR LES COMMUNES



L'asbl Taxistop est active depuis 1978 sous la devise « Faire plus avec moins » et consiste à réaliser des projets ayant pour but l'amélioration de l'utilisation des biens mobiliers et immobiliers. Au cours des années, outre le covoiturage, plusieurs services ont été mis sur pied comme : le service de gardiennage et l'échange de maisons, la Centrale des Soins Mobiles, le Bed&Breakfast, ...

Taxistop, en plus de son service de covoiturage domicile-travail Carpoolplaza, a mis au point depuis début février 2011, un nouveau **portail de covoiturage clé sur porte** destiné aux administrations communales.

Le concept est simple : vous vous inscrivez sur le portail de covoiturage disponible sur le site internet de la commune de Bièvre (www.bievre.be → **page d'accueil** → **Carpoolplaza + cliquer sur le lien**). Ensuite, vous voyez immédiatement, grâce à une carte interactive, en quelques clics, si une autre personne proche de votre domicile ou même votre voisin, fait le même trajet que vous tous les jours. Il ne vous reste qu'à le contacter pour convenir de partir ensemble au travail. Ceci vous permet, outre le partage des coûts, un trajet plus convivial en plus de contribuer à un meilleur environnement.

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

ACTION DAMIEN : COMMUNIQUÉ

La course contre la montre

Campagne Action Damien

des 27, 28 ET 29 JANVIER 2012



Le 21^e siècle est le siècle de la vitesse. Tout doit aller vite, très vite. Tout va de plus en plus vite. Mais cette quête de la vitesse est-elle toujours justifiée ?

Sauver des vies

La vitesse est parfois indispensable. Action Damien en sait quelque chose. Même si elle travaille toujours dans des programmes à long terme et pas dans l'urgence, même si les maladies qu'elle combat se traitent en plusieurs mois, Action Damien doit agir vite. Elle doit dépister et traiter les malades rapidement. Avant que la lèpre mutile. Avant que la tuberculose tue. Avant que de nouveaux foyers de lèpre se développent. Avec, toujours, un œil sur le chrono.

332.547 malades

Et ça marche. Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547, malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. 332.547 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir grâce aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien.

Redoubler d'efforts

Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper 8 à 10 millions de malades dans le monde chaque année, et à faire 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). La lèpre fait chaque année plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion si elles ne sont pas soignées à temps.

40 euros pour sauver une vie

Pour financer son travail, Action Damien partira à nouveau en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012. Comme chaque année, elle demandera à la population belge de l'aider dans sa lutte. De lui fournir les 40 euros qui suffisent à soigner un malade; à éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou à sauver la vie d'un malade de la tuberculose... s'il est dépisté à temps.

Des pochettes à 6 euros

Pour arriver à ses fins, Action Damien comptera plus que jamais sur le soutien de ses volontaires, qui vendront ses habituels marqueurs, au prix cette année de 6 euros la pochette de quatre. Elle comptera aussi sur ses donateurs, qui peuvent concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

C'est grâce à ces deux piliers qu'Action Damien pourra continuer, en 2012, à lutter sans merci contre les maladies de la pauvreté. Sans perdre un instant.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

**L'indifférence tue,
Action Damien soigne.**

ENSEIGNEMENT

Nous vous l'annoncions dans notre précédente édition : l'école de Naomé a rouvert ses portes ce 1^{er} septembre 2011.

Notre école communale compte dorénavant 6 implantations au total : Bièvre, Graide, Graide-Station, Naomé, Oizy et Petit-Fays.

Un véritable défi

Le 11 juillet dernier, le Conseil communal décidait de la réouverture de l'école et marquait son accord pour réaliser les travaux d'aménagement et de rafraîchissement. Tout était à refaire : électricité, mise en conformité aux normes incendie, plafonnage, sanitaire, peinture, achat de mobilier scolaire. Il fallait aussi engager du personnel, enseignant et ouvrier. En moins de deux mois de vacances, tout devait être réalisé afin de permettre, dès la rentrée de septembre, d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Trois entreprises ont accepté de bousculer leur agenda afin de répondre aux exigences : la société VBE de Petit-Fays pour l'installation électrique, l'entreprise Gallant de Naomé pour le plafonnage, et l'entreprise Jean-Marie Copinne pour la menuiserie.



De leurs côtés, les ouvriers communaux allaient travailler d'arrache-pied pour que tout soit terminé dans les délais tandis que les ouvrières communales s'affairaient au rafraîchissement des peintures.



Un véritable travail d'équipe qui s'est terminé le jeudi 25 août.

C'est ce jour-là, en soirée, que la commune avait convié enfants et parents à venir visiter les locaux aménagés et remis à neuf.

Les enfants de maternelle et de primaire ont posé pour la photo lors de leur toute première rentrée à l'école de Naomé.

Année scolaire 2011-2012



Le 1^{er} septembre 2011 fera date auprès de nos petites têtes blondes : réouverture de l'école de Naomé, cours de natation pour les 6 années primaires et cours de néerlandais dès la 3^e maternelle.

Pour votre information, voici les chiffres de cette rentrée scolaire.

	Niveau maternelle	Niveau primaire
Bièvre	43	57
Graide Station	16	26
Graide Village	12	50
Naomé	8	16
Oizy	8	15
Petit-Fays	8	15
TOTAL	95	179

Cross « Je cours pour ma forme »

Après Bièvre, voilà deux ans, Gedinne l'an dernier, cette fois c'est à Vresse que nous allons participer au cross « *Je cours pour ma forme* ».

Environ 560 enfants d'école primaire de ces 3 communes, cela fait de l'animation et beaucoup de bruit. Heureusement, le soleil est avec nous et nous pourrions nous éparpiller tout autour du circuit. Le parcours partait de la place, traversait le pont saint Lambert, longeait la Semois, passait par un petit pont de claies construit spécialement pour nous et revenait là où l'on nous donnait de l'eau et de la compote de fruits. C'était à la fois génial et difficile, mais beaucoup de parents étaient là pour nous encourager.

Après un premier échauffement en musique, les choses sérieuses vont commencer.

Premier départ : les garçons de première année et déjà 3 chutes ... sans gravité. Et ainsi de suite garçons de première, filles de première année jusqu'aux grands et grandes de sixième avec un parcours de plus en plus long.

Tout le monde avait envie de gagner, mais une seule personne peut franchir la ligne en premier.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de vivre cet après-midi et vivement l'an prochain à Bièvre.

*Les élèves
du degré supérieur
de Bièvre*

Félicitations à tous les enfants pour leur participation au cross « *Je cours pour ma forme* ».

Voici le classement des 5 premiers élèves de l'école communale de Bièvre, par course.




Année scolaire	Nom et prénom de l'enfant	Implantation	Place au classement
1ère année fille 38 participantes	Prudence Alende-Longuna Anna Vangrieken Charlotte Lheureux Juline André Nausyka Houssiaux	Bièvre Graide-Village Graide-Village Bièvre Graide-Village	4e place 5e place 8e place 18e place 20e place
1ère année garçon 58 participants	Donovan Billiaux Antoine de Fazio Aversa Achile Dujoux Joachim Léonet Théo Copinne	Bièvre Bièvre Bièvre Graide-Village Graide-Village	6e place 7e place 8e place 11e place 13e place
2ème année fille 44 participantes	Louise Clarinval Loreena Grandfils Jade André Leslie Catiaux Clara Hannard	Bièvre Oizy Bièvre Bièvre Oizy	1ère place 2e place 3e place 9e place 19e place
2ème année garçon 49 participants	Rémi Olagny Lucas Jaumotte Hugo Collard Adrien Fondu Nolan Yernaux	Graide-Village Graide-Station Graide-Village Graide-Station Graide-Village	3e place 5e place 8e place 11e place 12e place
3ème année fille 40 participantes	Rosalie Nollevaux Charlotte Guebs Manon Lebeau Romane Lheureux Louise Diasson	Oizy Bièvre Graide-Station Graide-Village Bièvre	1ère place 5e place 6e place 12e place 13e place
3ème année garçon 35 participants	Anthony Lamotte Matéo Rolin Esteban Scaillet Edwin Jacob Gabriel Nillesse	Bièvre Oizy Graide-Village Graide-Village Bièvre	7e place 8e place 16e place 18e place 23e place
4ème année fille 48 participantes	Lucie Dinant Camille Collin Samantha Aazard Marion Yannier Zélie Colas	Bièvre Bièvre Graide-Village Graide-Village Bièvre	1ère place 6e place 11e place 12e place 14e place
4ème année garçon 50 participants	Emilien Rozet Tom Magotteaux Justin Collot Arthur Bourguignon Dylan Hustin	Bièvre Graide-Village Petit-Fays Petit-Fays Graide-Village	7e place 13e place 20e place 22e place 26e place
5ème année fille 45 participantes	Emilie Grandfils Laura Devresse Emma Cornet Eloïse Theraces Augustine Léonet	Oizy Bièvre Bièvre Naomé Bièvre	2e place 4e place 5e place 6e place 8e place
5ème année garçon 60 participants	Noah André Félix Nollevaux Nicolas Badami Valentin Mircos Médhi Bauwens	Graide-Village Oizy Bièvre Bièvre Graide-Village	3e place 4e place 9e place 12e place 14e place
6ème année fille 32 participantes	Perine Keymolen Mandy Liégeois Pauline Lebeau Laura Collard Mélanie Allkemper	Oizy Bièvre Graide-Station Graide-Station Bièvre	3e place 7e place 12e place 18e place 21e place
6ème année garçon 37 participants	Mathéo Vandaele Théo Clarinval Maxime Vériter Valentin Guebs Mathis Martin	Graide-Village Graide-Station Bièvre Bièvre Bièvre	1ère place 6e place 10e place 11e place 12e place

AGENDA




Consultez également l'Agenda sur notre site : www.bievre.be

CHAQUE MOIS

-  **al sucole du walon** : Pou l'plaiji : lu premî mairdi à 15 heûres tchèque mwès - Rens et réservation : Mme Mady DORCHY-MONT - 061/51 11 65 - mady.dorchymont@skynet.be
- chaque 1er vendredi du mois** (sauf juillet et août) : réunion du Cercle d'Orchidée. Rens. : M. Hervé BERGERET - 061/51 17 20


NOVEMBRE

- vendredi 25**, de 8h45 à 16h00, à l'Euro Space Center : **5e Rencontre entre acteurs de la rivière « Exploitation forestière et protection des cours d'eau »** (voir infos p 18)
- samedi 26**, à 19h00, à Bièvre (Patro Saint-Hubert), **14ème Souper Saint-Eloi/Sainte-Barbe** - Menu enfant : 7 € - Menu adulte : 25 € Infos et réservation : douny.mh@belgacom.net ou Mme Lambot M-Ch 061/51 14 75 - GSM 0495/87.45.96
- dimanche 27** : Graide : **Fête de la St-Eloi - St-Hubert** Bénédiction des tracteurs, des chevaux, et des petits animaux 10 h 30 : grand-messe de St-Eloi/St-Hubert 11 h 00 : Rassemblement devant le parvis de l'église 11 h 30 : cortège vers la salle paroissiale où auront lieu la bénédiction et la distribution de pains bénis - Peket offert par les organisateurs Rens : Massart Michel 061/51 19 14 - Martin Annie 061/51 23 72 - martinannie@skynet.be
-  **mardi 29**, à 15h00, au Centre Culturel, « La SLOVENIE, terre de contrastes au rythme des saisons », par Romuald BOSMANS, reporter (voir encart L'Étincelle, Le coin des Associations).


DECEMBRE

- dimanche 04** : Randonnée "La Vallée du Ru au Moulin " Rendez-vous à la Maison du Tourisme à 13 h /retour vers 16h30 - 8 km - Réservation obligatoire PAF : 5 € - infos : 0485/07 75 28 - www.sentiernature.be
- samedi 10, de 14 à 20h00**, à la Résidence Saint-Hubert (1er étage) : **Marché de Noël**. Renseignement : Mme Cambrai : 061/51 37 00
- jeudi 15**, à 20h00, au Centre Culturel de Bièvre: **Hamlet Froid : Marionnette**, par la Compagnie « le Tetra Lyre » (voir encart L'Étincelle).
- dimanche 25**, à Bièvre, **Bal de Noël du RSFC Bièvre**. Info : Carine Lheureux 0474/87 17 61
-  **mardi 27**, à 15h00, au Centre Culturel, « Le Culte de la Vierge et le Culte de la Nature », par Guy Deplaen, anthropologue (voir encart L'Étincelle, Le coin des Associations).
- samedi 31**, à Graide, **Bal de la Saint-Sylvestre** - Organisation "La jeunesse de Graide" - 0476/60 96 16

JANVIER

- samedi 21**, à 19h00, au Centre Culturel de Bièvre: **La chute**, par Benoit Verhaert (voir encart L'Étincelle)
-  **mardi 24**, à 15h00, au Centre Culturel, « Que peut-on apprendre de notre nom de famille ? », par Jean GERMAIN, professeur à l'U.C.L. (voir encart L'Étincelle, Le coin des Associations).

FEVRIER

- dimanche 12**, à 20h00, au Centre Culturel de Bièvre: **La Flandre pour les Nuls** (voir encart L'Étincelle)
-  **mardi 28**, à 15h00, au Centre Culturel, « La traque aux loups », par M. Michel BOURLET, ancien Procureur du Roi (voir encart L'Étincelle, Le coin des Associations).

Thierry TITEUX SPRL Infirmier indépendant Soins à domicile 24h/24 Disponible 7j/7	
Siège social rue de Dinant, 7 5555 Bièvre	
GSM 0497 74 38 16 Tél. 061 46 81 05 Pratique du tiers payant Toutes mutuelles	

LAMBOT

Jean-François

Chauffage central et sanitaire

Installation • Dépannage • Entretien

Devis
Gratuit !

18, rue les Fossés
 5575 Gedinne
 GSM 0478/ 43 47 56

Agrégation porte coupe feu


 Escaliers


 Balustrades

MENUISERIE GÉNÉRALE

CHRISTIAN DEGEYE

Depuis 1976


 Portes de garage

Rue de Bouillon 148 bloc 5A
 5555 BIEVRE
 Téléphone : 061 / 51 .19.10
 GSM : 0476 / 927.005
 Fax : 061 / 51.24.14
 E-mail : christian.degeye@proximedia.be



Entreprise de construction
et de transformation

S.P.R.L.

LEONARD - MAHY

Rue de Burnaifontaine, 80 A
6929 HAUT - FAYS

☎/Fax [061] 58 82 90

E-mail : 58 88 67

leonard.mahy@skynet.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ **WARIN**

Gasoil-Gazole EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citermes-Station service

Ets WARIN sprl
GRAIDE (station)
 Tel: 061/51.10.26



Votre expert chaleur



ESSO OPTIPLUS
 Notre Mazout à la pointe de la technologie
ECONOMIE-SECURITE PROPRETE

- Service - Qualité - Quantité
 Mazout hiver garanti jusque -30°
- Paiements échelonnés:
 Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

THERET Laurent

Rue des Chanvires 13
 B-5555 Petit - Fays
 Tél/Fax: (0032) 61/51.21.94
 Gsm : (0032) 473/91.98.85
 Email : theret.laurent@belgacom.net



Un artisan,
 une passion,
 la pierre
 naturelle

*Maçonnerie
 Rénovation, transformation
 Pose de carrelage
 intérieur et extérieur
 Aménagement extérieur*

Pour un mieux-être : réalisation à la chaux

CHARMELLE
création

Novautés

Chèques-cadeaux
 Epilation à la cire
 Pédicure médicale
 Maquillage
 Bijoux fantaisie

Pour les Fêtes
 Chignons
 féeriques et
 maquillage
 peigné

sur rendez-vous

Horaire modifié pendant les fêtes
 32A rue de Bouillon à BIEVRE - 061/51 25 65
 Mélanie est à votre service pour tous renseignements



WEERTS
 BENJAMIN
 chauffage sanitaire

SIX-PLANES 13
 5555 BIÈVRE
 TÉL./FAX • 061 46 05 08
 GSM • 0475 90 80 41
 E-mail : weertsheymans@skynet.be

- dépannage
- installation
- entretien

ING

Clarival et Mahin
 ASSURANCES ET BANQUE

AGENCES ING / Courtage en ASSURANCES
CLARINVAL-MAHIN sprl

CBFA 47377
 BIEVRE GEDINNE VRESSE s/SEMOIS
 Tél. 061 51 13 23 Tél. 061 58 80 37 Tél. 061 50 04 59




SNACK - FRITERIE
CHEZ BULL

Brasserie - Sandwicherie
NOUVEAU horaire : ouvert tous les jours
 de 10h à 22h sauf le mercredi

Tél. 061/ 61 52 30 - GSM 0472 93 45 99



ORDINATEURS MULTIMEDIAS
 ET PROFESSIONNELS

LEONET
 INFORMATIQUE

Logiciels de comptabilité et gestion commerciale
 Etude et maintenance de réseau et serveurs

rue de Bouillon 12 - 5555 BIEVRE
 Tél. 061/51.30.51
<http://www.leonet-informatique.be>



FABIAN LAMBOT

Poèlerie - Electroménager
 Poêle à pellets

061 51 15 43

Rue de Monceau, 38 - Bièvre
www.maisonlambot.be



ACTION ZERO COMPROMIS



CITROËN groupe PSA. Marque déposée à la suite de. Informations environnementales (M 18/02/2004) citroen.be

EN NOVEMBRE CHEZ NOUS,
ZÉRO COMPROMIS SUR LES PRIX ET SUR LES ÉQUIPEMENTS

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



DE 3,4 À 6,9 L/100 KM DE 87 À 177 G CO₂/KM

GARAGE ARDENNES
route de Bouillon 95
5555 Bièvre
tel 0032 61 51 11 79

www.groupecrucifix.be

Carrefour market



Votre supermarché
à **Bièvre**

Horaire : de 8h30 à 19h du lundi au samedi
Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30
Tél. 061/51.11.39 - Fax 061/51.19.54

**ACTION FIDÉLITÉ
À DÉCOUVRIR**



**Le spécialiste des produits frais
dans votre région**

Découvrez aussi nos rayons

Textile : hommes, dames et enfants

Jouets, Ménage

DVD - CD - JEUX VIDÉO

Chaussures (pantoufles, bottes)

Petit outillage

rue de Bouillon, 106 à 5555 Bièvre